Terres Univia
l'Interprofession des huiles et protéines végétales

LA LETTRE DES OLÉOPRO

N° 03 - juillet 2019

© fotolesnik - stock.adobe.com

© E. Fradin

*Lors du premier semestre de l'année, l'Interprofession s'est mobilisée pour **le plan protéines**, défini comme une priorité nationale. Suite logique du plan de filière, il constitue le défi des prochains mois pour l'avenir de nos productions.*
*Pour l'élaborer, Terres Univia a mis en place un **comité de pilotage inter-interprofessions** des filières des grandes cultures et de l'élevage pour dégager un horizon à dix ans sur les débouchés et assoir la dynamique de développement. Chaque partie prenante de notre filière doit alors répondre à des enjeux de compétitivité économique, d'innovation et de durabilité des systèmes agricoles. Dernier enjeu : la communication, pour faire adhérer la société à notre démarche de filière qualitative et durable. Notre ambition commune est déclinée autour de **cinq objectifs** : répondre aux attentes des consommateurs, améliorer de 10 % notre souveraineté en protéines végétales dédiées à l'alimentation animale, produire tous nos besoins en protéines consommées en alimentation humaine, sécuriser la rémunération des producteurs et des éleveurs et assurer la pérennité de tous les maillons de la filière, de la semence à la mise sur le marché des produits végétaux et animaux.*

Antoine Henrion
Président de Terres Univia

Sommaire

› **Quoi de neuf dans les Commissions ?**

Production 2
Alimentation Humaine 3
Alimentation Animale 3
Non Alimentaire 4
Études économiques 5

› **Focus**

Le B100

Depuis le 29 mars 2018, un nouveau carburant est autorisé en France : le B100. De quoi s'agit-il ? A qui est-il destiné ? Quels sont ses avantages ? Décryptage.

Lire la suite page 6

Surfaces 2019*
estimations (1 000 hectares)
* voir dernière page

COLZA ▼	TOURNESOL ▲	SOJA ▲	POIS ▲	FÉVEROLE ▼
1200	630	160	170	50

À QUELQUES JOURS DE LA RÉCOLTE

Colza : une baisse attendue importante de la production
La campagne 2018/19 devrait se traduire par une baisse marquée de la production de colza. La réduction de la sole colza par rapport à la campagne précédente, suite à la forte sécheresse de l'été et l'automne 2018, en sera la principale cause, ainsi que nombre de levées très tardives.

Les rendements s'annoncent contrastés. La pression parasitaire, tant à l'automne (altises, charançon du bourgeon terminal) qu'au printemps (charançon de la tige du colza, méligèthes), a été localement élevée avec des impacts parfois très forts. Les conditions de fin de cycle semblent plus favorables. Dans un contexte de campagne délicate pour le colza, les parcelles bien implantées ont montré leur robustesse.

Tournesol, pois et féverole : des évolutions contrastées selon les secteurs
À l'échelle nationale, les autres oléo-protéagineux, notamment pois, féverole et tournesol, ont bénéficié d'un report d'une partie des surfaces qui étaient prévues en colza. Le tournesol voit ses surfaces augmenter en 2019 dans des bassins où il était moins présent ces dernières années comme le Centre, la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le Grand-Est. A contrario, dans les principaux bassins de production comme le Sud-ouest, la sole de tournesol est en baisse au profit notamment du maïs conduit en sec.

Le soja poursuit sa dynamique
Le soja poursuit sa dynamique de développement avec une sole qui augmente significativement (+5 à 10 % selon les estimations de début mai) ou se stabilise en fonction des bassins de production.

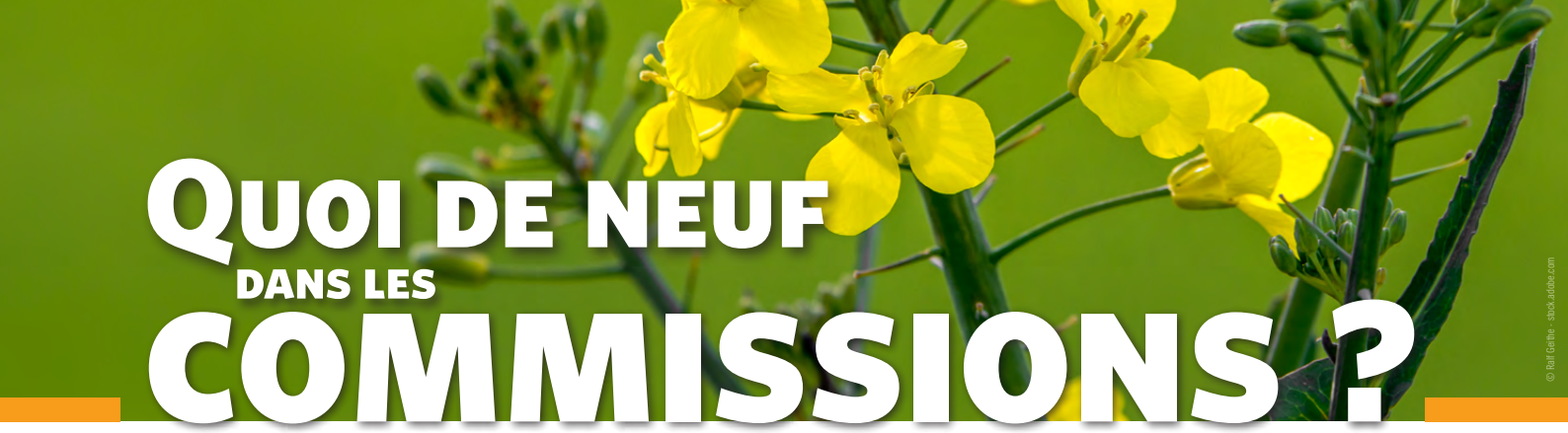

Quoi de neuf dans les commissions ?

Production

Françoise Labalette – f.labalette@terresunivia.fr
Vincent Lecomte – v.lecomte@terresinovia.fr

Colza : des surfaces en forte baisse en Europe

Les épisodes de sécheresse d'intensité exceptionnelle qui ont traversé l'Europe en fin d'été et au début d'automne 2018, conjugués à un moindre attrait des agriculteurs pour la culture dans certains pays (Allemagne, Royaume-Uni…), ont entraîné une baisse de 15 à 20 % des surfaces de colza dans l'UE28 pour un total provisoire de 5,6 Mha (contre 6,9 Mha à la récolte 2018).

Un horizon de rendement peu réjouissant

Au cours de la campagne, les attaques de ravageurs semblent avoir été significatives dans plusieurs pays européens ; la France n'y a pas échappé. Et les conditions de floraison et de nouaison ont été souvent contrariées par une météo fraîche et sèche au printemps 2019. Les pluies de fin mai à début juin dans plusieurs régions de l'Union européenne ont toutefois amené un peu de réconfort sur les perspectives de rendements. Celles-ci restent néanmoins peu réjouissantes, tournant autour des 30 q/ha.

Une production en baisse

La production de colza dans l'Union européenne pourrait se limiter, pour la campagne de commercialisation 2019/20, à seulement 17 à 18 Mt, loin des 24 Mt de la récolte 2014. La France pourrait perdre près d'1 Mt par rapport à la production de l'année derrière, avec une récolte 2019 à venir aujourd'hui estimée aux alentours de 3,8 Mt. De même, les productions allemande et roumaine devraient diminuer chacune de 0,6 Mt.

Des importations records de graines en perspective

Alors que la production de biodiesel devrait atteindre un nouveau record en 2020, l'Union européenne se prépare à un important déficit de graines d'environ 5,5 millions de tonnes (source Oil world, juin 2019), malgré des switchs de trituration en faveur du soja. La France devrait être dans la même situation et retrouver des niveaux d'importation à hauteur d'un million de tonnes, essentiellement sous forme de canola. Les stocks conséquents de fin de campagne de canola au Canada et des récoltes probablement records en Ukraine et en Russie ne font pas craindre de pénurie au niveau mondial.

Une hausse espérée des surfaces

Les grands pays producteurs européens espèrent retrouver des niveaux de surfaces en colza plus élevés dès l'automne 2019, avec des objectifs convergents de la France et de l'Allemagne autour de 1,3 Mha. La nécessité de revenir à une tête de rotation et à des prix de graines qui restent stables et plutôt bons pour les cultivateurs plaident en faveur de cette reprise.

Protéagineux : une implantation réussie en hiver comme en printemps

Les conditions d'implantation des pois et des féveroles d'hiver comme de printemps ont été bonnes. Et les baisses de semis en colza ont incité les agriculteurs à semer du pois dans certains secteurs. Ainsi les surfaces de pois devraient regagner quelques milliers d'hectares pour s'établir aux alentours de 170 000 ha. Pour la féverole, le regain ne semble pas avoir eu lieu du fait des rendements passés décevants et d'une attractivité économique de la culture dégradée par la fermeture des marchés export pour l'alimentation humaine, plus rémunérateurs. En cause : les attaques désormais fréquentes et non contrôlables de bruches qui entraînent une dégradation de la qualité des graines.

Des perspectives de production encourageantes tirées par le pois

Les conditions plutôt sèches de l'hiver ont permis aux protéagineux de conserver globalement un bon état sanitaire. Les pucerons, les tordeuses ainsi que les bruches de la féverole étaient bien présentes sur le territoire au printemps sans que l'on ait encore une vision claire des impacts sur les cultures. Les conditions climatiques avec des températures relativement douces, sans fortes chaleurs, et les alternances de pluies observées au printemps ont été propices aux protéagineux. Il reste encore à voir si les fortes chaleurs qui vont toucher en cette fin juin la France vont contrarier des perspectives de rendement que l'on espère voir renouer avec les 40 q/ha pour projeter la production de graines au-dessus des 800 000 tonnes. Et si les échos encourageants des premières récoltes de pois dans le Sud-ouest vont se confirmer.

ALIMENTATION HUMAINE

Noëmie Simon – n.simon@terresunivia.fr

Premiers résultats de l'analyse bibliométrique BIPROL

Le projet d'analyse bibliométrique BIPROL s'est terminé. Pour rappel, la bibliométrie est l'application de méthodes statistiques et mathématiques pour mesurer, évaluer et étudier la production et la diffusion d'ouvrages et de publications. Cette analyse a permis d'explorer la place du pois, de la féverole, du lupin, du colza et du tournesol. Elle a mis en avant l'évolution du nombre de publications entre 2000 et 2016 sur ces espèces selon quatre domaines : les procédés de transformation, la nutrition, l'allergénicité, l'acceptabilité du consommateur et les propriétés sensorielles (texture, goût, odeur…). Ce projet fera l'objet de différentes valorisations pendant l'année 2019.

PNNS 4

Dans le cadre du PNNS 4, Santé publique France a présenté, en janvier dernier, ses nouvelles recommandations nutritionnelles. Ses directives vont vers une plus grande consommation de fibres et de légumineuses. Elle recommande aussi, en priorité, l'utilisation d'huiles, sources d'Oméga 3 comme les huiles de colza. Elles concernent également des conseils plus globaux sur l'environnement de nos prises alimentaires ou encore le plaisir de manger.

Recommandations canadiennes : les légumineuses ont une place de choix

En parallèle, le Guide alimentaire canadien a été entièrement mis à jour en janvier dernier. Le premier Guide alimentaire canadien avait été publié en 1942 sous le titre « Les Règles alimentaires officielles au Canada ». Il était temps de le revoir. Tout comme notre PNNS, il fait largement la promotion des comportements sociaux liés à l'alimentation : cuisiner, partager ses repas, des portions et des familles d'aliments. Là encore, les légumineuses occupent une place de choix. Ces nouvelles recommandations remplacent les quatre groupes alimentaires traditionnels (produits céréaliers, produits laitiers, fruits et légumes, viandes et alternatives) par un groupe de légumes et de fruits, un groupe d'aliments à grains entiers et un groupe d'aliments protéinés. Elles abolissent le nombre de portions recommandées au profit du sentiment de satiété et insistent aussi sur le comportement et le contexte de consommation (cuisiner plus, partager un repas, savourer…).

56,7 %
des boissons et desserts au soja lancés sur le marché français en 2018 portaient une mention « sans OGM »
Source : Étude Mintel pour Terres Univia décembre 2018

En bref

Prospective

Le 22 mai 2019, l'équipe du Pôle Aval de Terres Univia a invité les professionnels à se prêter à un exercice de créativité et de prospective pour définir les feuilles de route de l'Alimentation Humaine, l'Alimentation Animale et du Non Alimentaire.

Végétalisme et végétarisme : vers une norme internationale ?

Le végétarisme et le végétalisme représentent une tendance de consommation qui se développe. Des produits de plus en plus nombreux sont mis sur le marché avec ces allégations. À ce jour, il n'existe cependant pas de référentiel international portant sur ces types d'aliments qui peuvent être très différents d'un pays à un autre.
Un groupe de travail ISO ad hoc a été constitué à la demande de la Suisse pour proposer une norme internationale.
La France, avec l'AFNOR, s'organise pour constituer une commission miroir française pour participer à ces travaux.

ALIMENTATION ANIMALE

Corinne Peyronnet – c.peyronnet@terresunivia.fr

Le projet VOCALIM : mieux connaître les matières riches en protéines

Le projet VOCALIM se termine après quatre années de travaux pilotés par l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI). Son objectif : valoriser les matières premières locales pour des systèmes de production de volaille multiperformants. Bien que le profil nutritionnel du soja soit particulièrement bien adapté aux besoins des volailles, l'importation massive de tourteaux pose des questions d'ordre économique, environnemental et social. Les objectifs de ce projet visent à :

- Apporter des connaissances sur les matières premières françaises riches en protéines et leurs traitements technologiques ;
- Développer des méthodes et outils pour évaluer leur durabilité ;
- Identifier et évaluer des scénarios d'approvisionnement local ;
- Valoriser des formules complexes et diversifiées par des animaux sélectionnés sur ce nouveau modèle.

Les traitements technologiques : des leviers de l'autonomie protéique

Des premiers résultats ont été publiés et présentés lors des dernières journées de la recherche avicole en mars 2019. Une projection à horizon cinq ans a permis de tester six matières premières françaises dans le modèle Prospective Aliment du Céréopa, en prenant en compte une hausse de la demande des segments bio et non OGM dans l'ensemble des filières animales. Les traitements technologiques, tels que le dépelliculage et le blutage des tourteaux de colza et de tournesol, semblent être des leviers forts pour répondre aux besoins en protéines des filières volailles puisque les volumes disponibles se substitueraient directement aux tourteaux d'importation non OGM de soja et de tournesol ukrainiens. Dans ce scénario, l'autonomie protéique de la filière poulet de chair (conventionnel + non OGM + bio) passerait de 45 % à 62 % grâce aux segments non OGM. Un séminaire se tiendra à Angers, le 19 décembre 2019, afin de présenter l'ensemble des résultats obtenus.

AUTONOMIE PROTÉIQUE DES ALIMENTS VOLAILLES FAB* SELON LE MODÈLE PROSPECTIVE ALIMENT DU CÉRÉOPA

* Aliments du commerce

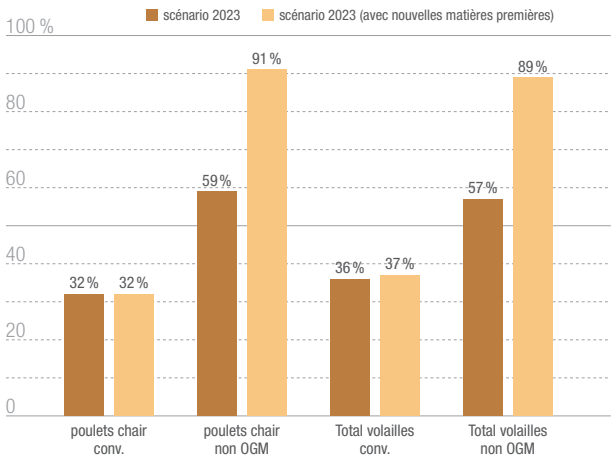

47,3 % MS de protéines*
pour un tourteau de tournesol bluté
43,6 % MS de protéines*
pour un tourteau de colza dépelliculé
*valeurs mesurées dans le cadre du projet VOCALIM
MS : matière sèche

NON ALIMENTAIRE

Nicolas Delaye – n.delaye@terresunivia.fr

La fin des attentes sur RED 2 et l'acte délégué : le palme, seule matière à haut risque ILUC

Adoptée en fin d'année 2018, la Directive sur les Energies Renouvelables (RED 2) maintient le plafond de 7 % pour les biocarburants dits conventionnels (dont fait partie le biodiesel de colza). La Commission Européenne devait encore publier un acte délégué, dans le but de définir les matières premières à haut risque de changement d'affectation des sols (CASI, ou ILUC en anglais), dont l'expansion s'est réalisée sur des terres riches en carbone. Les volumes d'incorporation de ces matières premières doivent en effet être réduits à 0 d'ici 2030.

Dans le texte qu'elle a présenté en février, le palme est la seule culture à haut risque ILUC. Le soja ne fait donc pas partie de cette catégorie puisqu'il est en deçà du seuil de 10 % à partir duquel une matière est considérée comme à risque (voir graphique page suivante).

L'acte délégué laisse pourtant la possibilité d'utiliser du palme, à condition que celui-ci soit certifié comme à faible risque ILUC. Pour cela, la Commission Européenne donne des critères permettant de continuer à utiliser du palme pour les biocarburants, sous réserve qu'ils soient bien vérifiés. Le palme à faible risque ILUC peut ainsi être produit sur :

- Des exploitations de propriétaires de moins de 2 hectares ;
- Des terres dégradées ;
- À partir du moment où le palme est issu d'une production supplémentaire sur une même parcelle (grâce à des augmentations de rendements justifiées et certifiées qui permettraient de produire plus sans avoir d'effet sur la déforestation).

Cependant, les règles semblent facilement contournables. Selon les professionnels agricoles européens, elles n'empêcheront pas le palme de continuer à être massivement utilisé comme biocarburant. Ce texte a été officiellement validé par le Conseil et le Parlement européen et publié au JO le 21 mai 2019.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Tiana Smadja – t.smadja@terresunivia.fr

Depuis plusieurs mois, Terres Univia est engagée dans un ambitieux programme de recherche européen pour développer les légumineuses : Horizon 2020 LegValue. Objectif : évaluer les avantages économiques, agronomiques et environnementaux à produire et consommer des légumineuses, aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique.

Un projet qui mobilise dix pays européens

Ce projet européen, initié en 2017 pour quatre ans, mobilise un consortium de 24 partenaires de dix pays européens, issus de la recherche, du secteur privé et du monde institutionnel. Avec LegValue, l'Interprofession se dote ainsi d'un réseau riche et solide pour bâtir une stratégie ambitieuse autour des légumineuses et œuvrer pour l'autonomie protéique en Europe. La France, elle, pourra y trouver un débouché stable et rémunérateur de sa production de légumineuses, confortant ainsi sa place de leader en Europe pour ces cultures (notamment le pois).

Cinq axes d'action au cours d'ateliers thématiques

Le consortium de LegValue a commencé, dès 2018, à organiser des ateliers pour plancher autour de cinq axes de travail : la production, la chaîne d'approvisionnement et de valeur, les marchés, les politiques publiques et les voies de transition. Parmi tous ces travaux, ce projet « multi-acteurs » ambitionne de délivrer aux agriculteurs des outils leur permettant d'introduire les légumineuses les plus adaptées dans leur système de culture, de réaliser une analyse fine des liens et du mode de fonctionnement des acteurs de la chaîne de valeur afin d'évaluer les systèmes les plus compétitifs ou encore d'apporter une meilleure connaissance des marchés européens pour inciter à la production de légumineuses. Enfin, LegValue n'oubliera pas de formuler des recommandations aux décideurs, notamment pour mieux coordonner les acteurs et réguler le commerce.

Lieu d'échange et de concertation, le consortium de LegValue est devenu un interlocuteur privilégié de la Commission Européenne en vue d'établir le prochain plan protéines européen.

80
milliards d'euros
C'est le budget d'Horizon 2020, le plus grand programme de recherche et d'innovation lancé par l'Union Européenne.
26 %
C'est la part de la production française de pois au sein de l'UE28
Source : Terres Univia, 2017
19,6 %
C'est la part des surfaces françaises cultivées en pois au sein de l'UE28
Source : Terres Univia, 2017
En savoir plus ?
Rendez-vous sur le site www.legvalue.eu
LEGVALUE
© RPWang - stock.adobe.com

EXPANSION DES CULTURES OLÉAGINEUSES SUR LES TERRES RICHES EN CARBONE

Rapport Commission Européenne – février 2019

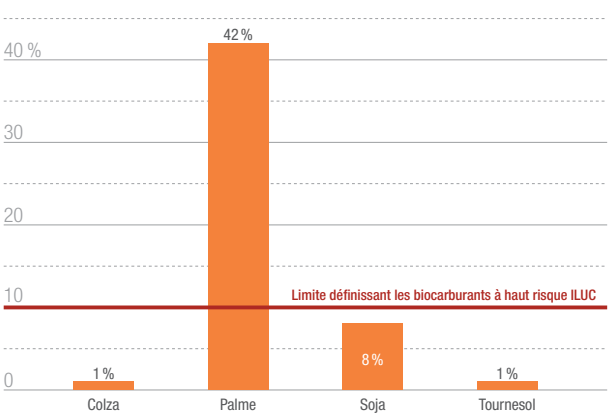

Focus

ZOOM SUR
LE B100

Depuis le 29 mars 2018, un nouveau carburant est autorisé en France : le B100. De quoi s'agit-il ? A qui est-il destiné ? Quels sont ses avantages ? Décryptage.

Qu'est-ce que le B100 ?

Contrairement au biodiesel incorporé dans du gazole fossile selon un taux spécifique (7 % pour du B7 ou 10 % pour du B10), le B100 est 100 % renouvelable et se substitue totalement au gazole fossile. Il s'agit donc réellement d'un **nouveau carburant à part entière**.

Le B100 est en effet composé à **100 % d'esters méthyliques d'acides gras (EMAG)**. Contrairement au biodiesel traditionnel, il ne peut donc pas être constitué de biodiesels de type HVO (huiles végétales hydrotraitées). Le procédé HVO est utilisé par les pétroliers, comme par exemple Total sur son usine de La Mède, et sa production est très majoritairement réalisée à partir d'huile de palme.

De plus, le B100 doit répondre à un certain nombre de spécifications techniques, notamment en termes de qualité, de pureté et de tenue à froid. Celles-ci sont définies par l'arrêté du 29 mars 2018. Le B100 doit avoir une température limite de filtrabilité (TLF) de -10 °C. Les contraintes de tenue à froid du B100 imposent **l'utilisation exclusive d'ester de colza** et ne permettent ainsi pas d'utiliser du palme ou du soja (voir schéma sur les températures limites de filtrabilité des différents esters).

La TLF ?

La Température Limite de Filtrabilité (TLF) est la température la plus basse à laquelle un volume de carburant peut encore traverser un filtre d'un moteur diesel calibré dans des conditions normalisées lors d'un essai en laboratoire. La TLF représente en moyenne la température la plus basse à laquelle le carburant permet de faire fonctionner le véhicule diesel (Source : Total). Selon l'origine de la matière première, l'ester n'aura pas forcément la même TLF. Ainsi, l'ester de colza possède la TLF la plus basse (-14 °C). C'est donc la seule matière première à descendre en-dessous de la TLF du B100.

TEMPÉRATURES LIMITES DE FILTRABILITÉ (TLF) DE DIFFÉRENTS ESTERS

Source : Terres Univia

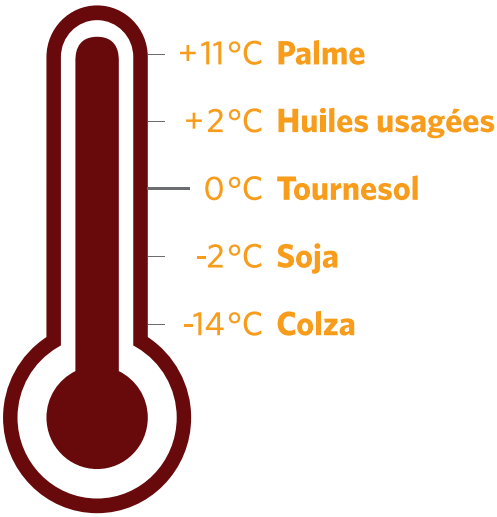

A qui s'adresse-t-il ?

Le marché du B100 est bien délimité. Il ne peut être utilisé que dans des **flottes diesel captives**. Il s'agit de flottes professionnelles qui disposent d'une logistique d'approvisionnement spécifique et de leurs propres capacités de stockage et de distribution. Aucune chance de trouver du B100 à la pompe d'une station-service.

Les marchés visés sont ainsi les flottes professionnelles de transport de marchandises (pour lesquelles les camions reviennent faire le plein sur le site de l'entreprise), de personnes (car, bus et transport ferroviaire) ainsi que les flottes des collectivités. Ces flottes de véhicules consomment **entre 5 et 7 millions de m³ de gazole par an** (estimations Terres Univia). Il s'agit donc d'un marché potentiel conséquent.

LES CIBLES PRINCIPALES DU B100
Source : SDES

Poids-lourds

547 000 véhicules
en France en 2017

Bus et cars

94 000 véhicules
en France en 2017

Quels sont les avantages du B100 ?

Produit 100 % à partir de colza, le B100 est une énergie 100 % renouvelable. Le B100 permet, de la même façon qu'un biodiesel classique, des **réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) importantes, de l'ordre de 60 % par rapport à du gazole fossile**. Ces émissions sont calculées via l'analyse de cycle de vie du B100, du champ à la pompe, c'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble des émissions liées à la culture, au process, au transport et à la distribution des graines jusqu'au carburant final.

Afin de garantir cette durabilité, l'origine des matières premières utilisées est tracée (l'origine 100 % française des graines peut ainsi être garantie) et les réductions d'émissions de GES sont auditées et certifiées via des schémas de certification indépendants.

Le B100 est donc une **solution concrète et immédiatement disponible** pour les flottes captives pour décarboniser leur activité et réduire leurs émissions de GES. Le B100 fait partie des solutions vertes proposées aux flottes captives dans la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte de 2015.

Contrairement aux autres technologies alternatives au gazole fossile, comme l'électrique, le (bio)gaz ou l'hydrogène, le B100 est la **seule solution techniquement adaptée** pour les véhicules lourds avec de grosses puissances de moteur.

De plus, si le véhicule est homologué B100, le passage du gazole au B100 ne nécessite que très peu de modifications du moteur et des investissements minimes. Cette solution permet donc une certaine **souplesse**, pour passer d'un carburant à un autre, ce qui n'est pas possible pour les autres technologies.

Enfin, le B100 est une **solution compétitive** pour les flottes captives. Sa fiscalité est avantageuse avec une TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) plus faible que le gazole fossile et définie sur 5 ans.

Comment Terres Univia accompagne le développement du B100 ?

Le déploiement du B100 est inscrit dans le plan de filière de Terres Univia. C'est pourquoi l'Interprofession a lancé en début d'année des **tests et des expérimentations** visant à acquérir des références sur ce nouveau carburant. L'objectif : comparer les performances du B100 avec le gazole fossile classique. Les émissions de polluants (CO, Nox, particules, ...) et les consommations en carburant sont ainsi mesurées sur des moteurs de poids lourds et ferroviaires afin d'identifier les gains que peut apporter le B100. Les résultats finaux de ces essais sont attendus pour cet été.

B100 vs Oleo100 : quelles différences ?
Le B100 est le nom générique du carburant qui a été autorisé en France. Pour être considéré comme du B100, le carburant doit respecter un ensemble de caractéristiques (voir « Qu'est-ce que le B100 ? »). Lancé en fin d'année 2018, Oleo100 est la marque commerciale du B100 produit par SAIPOL. Pour plus d'informations :
https://oleo100.com

Chiffres Clés des Observatoires de la Filière

Observatoires des surfaces et de la qualité des graines Terres Univia – Terres Inovia

	COLZA	TOURNESOL	SOJA	POIS	FÉVEROLE
Surfaces récolte 2019 [1] (1 000 ha)	5 600 ▼	4 300 ▲	950 ▶	900 ▲	600 ▶
Surfaces récolte 2019 [2] (1 000 ha)	1200 ▼	630 ▲	160 ▲	170 ▲	50 ▼
Teneur en protéines 2018 [3]	38.1 %MSD	33.4 %MSD	40.7 %MS	21.7 %MS	27.6 %MS
Teneur en huile 2018, % aux normes [3]	43.3	43.9	21.3	-	-

[1] Estimations et tendance par rapport à 2018 ; Sources : Eurostat et autres, juin 2019 – [2] Estimations et tendance par rapport à 2018 ; Sources : Terres Univia, Terres Inovia et diverses sources opérateurs, juin 2019 – [3] D'après Observatoire qualité des graines Terres Univia Terres Inovia 2018. %MS (en pourcentage de MS) ; %MSD (en pourcentage de MS délipidée).

Observatoire des résultats économiques à la production Terres Univia – Terres Inovia

Marge nette en €/ha	Moyenne 2012-2016	2017
Colza	114	382
Blé tendre (échantillon colza)	99	63
Tournesol	-112	-37
Blé tendre (échantillon tournesol)	29	21
Pois protéagineux	83	-126
Blé tendre (échantillon pois)	138	126

Plan de surveillance des oléoprotéagineux

Nombre satisfaisant de données transmises dans la base de données du PSO (719 échantillons de graines et 1127 de tourteaux en 2016/17).

PSO
PLAN DE SURVEILLANCE DES OLEOPROTEAGINEUX

Focus sur les ratios de prix des tourteaux* pour les premiers semestres (S1) des campagnes 2017/18 et 2018/19

Ratios	S1 17/18	S1 18/19	Écart
TT colza/TT soja	0,64	0,73	+14 %
TT tns LP/TT soja	0,49	0,59	+20 %
TT tns HP import/TT soja	0,63	0,75	+18 %
TT tns HP import/TT soja non OGM	0,49	0,60	+23 %
TT tns HP import/TT colza	0,97	1,02	+5 %
Orge/blé	0,94	1,00	+6 %
TT soja/blé	2,06	1,87	-9 %

* selon le modèle Prospective Aliments du Céréopa qui simule l'utilisation des matières premières dans les aliments composés à l'échelle de la France entière – tns = tournesol, TT = tourteau, HP = HighPro, LP = LowPro.

Terres Univia
l'Interprofession des huiles et protéines végétales

11 rue de Monceau
CS 60 003 – 75 378 Paris cedex 08
01.40.69.49.50
contact@terresunivia.fr
www.terresunivia.fr

Réalisation : Terres Univia – Impression : 1001copies.com